

probable du régime de tolérance permis par M. Roblin. Peut-être n'était-ce qu'un axiome sonore."

C'est bien là la note juste. Seule, la dernière phrase de cette citation appelle une remarque; remarque d'autant plus importante qu'elle est la clef de voûte de toute l'élection manitobaine.

La VÉRITÉ dit: "Peut-être n'était-ce (la menace de M. Brown) qu'un axiome sonore"

Nous répondrons simplement par cette question que nous posons à tous les Catholiques de la province de Québec et à LA PRESSE du (8 mars) en particulier:

Qu'auriez-vous fait à notre place?

Lequel des deux candidats auriez-vous choisi?

Celui qui se présentait à vous après avoir permis pendant plusieurs années, une application moins brutale d'une loi scolaire injuste, spoliatrice et condamnée par le plus haut tribunal de l'Empire?

Ou bien celui qui, pour gagner votre sympathie, vous menaçait publiquement et par son organe attitré, *d'appliquer cette loi inique dans toute sa rigueur*?

Or, telle était dans les dernières élections provinciales du Manitoba, la situation respective des deux partis politiques.

D'une part, M. Roblin se présentait ayant pour plaider en sa faveur, auprès du vote catholique, "une temporisation que nous avons su reconnaître et apprécier, mais que toutefois, ses adversaires ont regardée à la loupe et grossie démesurément, selon le besoin de leur cause."

D'autre part, le parti de l'opposition se présentait devant les Catholiques, avec des menaces que l'expérience payée déjà si chère, ne leur permettait pas de croire vaines.

Et, en admettant même, comme on s'est plu à nous le dire sur tous les tons, que M. Brown n'ait pas eu l'intention de remplir sa promesse: *d'appliquer la loi dans toute sa rigueur*, c'est-à-dire, de recommencer et d'augmenter la persécution scolaire contre les Catholiques, comment les Catholiques auraient-ils pu, en conscience, donner leur appui et accorder leurs suffrages à un homme assez peu loyal pour promettre à une partie de ses électeurs, une chose qu'il se proposait de ne pas tenir?

Et, en effet, ou M. Brown aurait tenu sa promesse envers les fanatiques et aurait repris la persécution violente contre les Catholiques, en appliquant la loi scolaire dans toute sa ri-